

## OFFREZ UN CADEAU AU FCMS!

Bonne nouvelle : le FCMS est admis au programme Mécénat Placements Culture visant à inciter les particuliers, les sociétés privées et les fondations du Québec à donner plus généreusement aux organismes à but non lucratif des domaines de la culture et des communications. Pour ce faire, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) accorde des subventions de contrepartie qui s'ajoutent aux dons et contributions recueillis par les organismes auprès de donateurs et de fondations pour constituer des fonds de dotation et des fonds de réserve. Pour le FCMS, le CALQ s'engage à **tripler** tous les dons reçus dans le cadre du programme Placements Culture.

L'objectif du FCMS est de recueillir 10 000 \$ d'ici janvier 2013 ce qui pourrait nous permettre de placer 40 000 \$ dans un fonds de dotation. Avec les montants recueillis, le FCMS aimerait mettre à jour le site web afin de faciliter les procédures d'inscriptions et engager un coordonnateur lors de la période d'inscriptions ainsi que pendant toute la durée du Festival. Nous pourrions également réserver un certain montant pour accéder aux demandes qui nous sont acheminées occasionnellement pour aider des musiciens qui n'ont pas les moyens de s'inscrire au Festival.

Pour tout chèque de 25 \$ ou plus, le FCMS remettra un reçu d'impôt.  
Pour des informations supplémentaires sur ce programme, vous pouvez joindre Madeleine Tremblay, directrice générale du FCMS, ou consulter le site web du CALQ à l'adresse suivante :

Site web : <http://www.calq.gouv.qc.ca/placementsculture/index.php>  
Madeleine Tremblay 819-864-9438  
[madeleine.tremblay@videotron.ca](mailto:madeleine.tremblay@videotron.ca)

Faire parvenir vos dons à l'adresse suivante :

FCMS, 5959 rue Frappier  
Sherbrooke (Québec) J1N 2K2

Merci au nom de tous nos musiciens actuels et futurs!

Madeleine Tremblay  
Directrice générale FCMS